Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 035-213502180-20260507-D2026034-DE

Département
ILLE ET VILAINE
Commune
LE PETIT FOUGERAY

**N°2026034**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 7 mai 2026**

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 13

L'an deux mille vingt-six, le sept mai, à dix-neuf heures et quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Le Petit Fougeray, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Christophe BRULLÉ, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28/04/2026

Présents : M. BRULLÉ, M. MOREL, Mme CHANCEREL, M. LETORT, Mme GEORGE, Mme GRANNEC, Mme BARBÉ Mme BOUGOT, M. IMBERT, Mme THOMAS, M. LOUIS, M. GAILLARD.

Absents : M. MORIN, M. GANDELIN, Mme ROUXEL (excusés).

Pouvoir : Mme Fanny ROUXEL à M. Jérémy GAILLARD.

Secrétaire : Mme Isabelle CHANCEREL.

## BUDGET COMMUNE : AFFECTATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2025

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le Compte Financier Unique de l'exercice 2025,
Considérant que toutes les opérations sont régulières et justifiées,
Statuant sur l'affectation définitive du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025,
Constatant que le Compte Financier Unique présente un excédent de fonctionnement de quarante-sept mille sept cent quatorze euros et soixante-quinze centimes,

| POUR MÉMOIRE | |
|---|---|
| Excédent antérieur reporté 2024 | 3 911,11 € |
| Résultat de l'exercice 2025 : excédent | 43 803,64 € |
| **Excédent au 31.12.2025** | **47 714,75 €** |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter **47 714,75 €** pour financer les opérations d'investissement au compte 1068 du budget primitif 2026 de la commune.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Le Maire,
Christophe BRULLÉ.

MAIRIE de LE PETIT-FOUGERAY
35320